

Séance du 19 juin 2002

(conseillers présents : 15, votants : 17, absents non-représentés : 2)

Revalorisation des indemnités de fonction des adjoints

En application de la loi du 27 février 2002, les indemnités de fonction des adjoints seront revalorisées à compter du 1er juillet 2002. Pour notre commune, dont la population est comprise entre 1000 et 3499 habitants, le taux maximal applicable est de 16.50% de l'indice brut (indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) 1015, soit $3'562.11 \text{ €} \times 16.50\% = 587.75 \text{ €}$ par mois.

Diminution de la facture de chauffage d'un locataire

Le chauffage de l'atelier de sculpture n'ayant pas fonctionné pendant plusieurs mois d'hiver, la facture doit être réduite d'un tiers. Le nouveau montant, à payer par le locataire, s'élève à 298.79 €.

Création de postes saisonniers d'agent d'entretien

Le surcroît de travail engendré par les congés annuels de juillet-août et le départ d'un agent technique à fin juin 2002, justifient la création de 2 postes d'agent d'entretien pendant ces deux mois.

Réhabilitation des Croix-Epées

Pour faire suite à la proposition du président du Souvenir Français du canton de Reignier, le conseil décide, par 17 voix pour et 1 abstention, d'accepter de replacer, dans notre commune, certaines des Croix-Epées récupérées sur de tombes de soldats russes (guerre de 14-18) à Toulon, qui vont être prochainement relevées.

Travaux dans la forêt communale

Le devis de l'O.N.F. (Office National des Forêts), au montant de 1064.44 € TTC, pour l'abattage et le façonnage de chablis, sur une parcelle d'Esserts-Salève, est accepté.

Fixation d'un loyer à la Mairie

A la suite du départ de l'occupante d'un appartement de fonction à la mairie, le loyer mensuel de cet objet est fixé à 360.00 € dès le 1er septembre 2002.

Travaux E.D.F à Esserts-Salève

Afin de poursuivre les travaux déjà réalisés à Monnetier et Mornex, le conseil accepte un devis E.D.F. pour la mise en souterrain de l'alimentation basse tension du chemin de l'Eglise au chemin de la Croix Verte (environ 400 mètres) à destination d'un lotissement à construire.

Devis total 41 384.89 € TTC

Participation E.D.F. 40% : 16 553.96 €

Total à notre charge 24 830.93 € TTC

Acquisition de matériel informatique pour les écoles

Pour répondre à un souhait exprimé par l'inspection académique, il est décidé de procéder aux acquisitions et modifications suivantes, selon devis des Etablissements SCIBO :

Ecole maternelle d'Esserts :

2 ordinateurs, 1 imprimante, 1 scanner et 1 modem pour Internet : 2 706.55 € TTC

Ecole maternelle de Monnetier : modification de l'ordinateur par ajout d'un modem pour Internet : 173.43 € TTC

Acquisition de six corbeilles

Dans le but de remplacer les tonneaux répartis dans la commune et faciliter le travail de ramassage des sacs poubelle, il est décidé d'acheter à la Sté VEDIF, pour un prix de 1082.24 € TTC, un lot de 6 corbeilles habillées par une ceinture en lattes de bois, pivotantes pour dégager les sacs poubelle de 110 litres.

Mobilier pour l'école maternelle de Monnetier

Achat d'un «banc suédois», permettant de nombreux exercices d'équilibre, pour le prix de 230.50 € TTC, catalogue CELDA.

Réparations aux clochers

Les réparations suivantes seront effectuées par l'entreprise BODET, chargée de l'entretien :

Chapelle d'Esserts-Salève :

Remplacement du moteur de sonnerie des heures 853.94 € TTC

Eglise de Monnetier : Remplacement du battant et du baudrier 875.47 € TTC

Participation pour l'organisation de la Fête du Salève

Le Syndicat Mixte du Salève demande une participation de 0.1515 € par habitant, soit pour notre commune : 0.1515×1792 habitants = 271.49 € . Pour une bonne organisation de cette fête, qui aura lieu le 15 septembre 2002, la demande du syndicat est acceptée.